

Résumé de l'inspection des locaux alimentaires

Nom de l'établissement:	Foyer St-Jacques	Licence #:	04-00438
Adresse:	5 rue Demers St-Jacques NB E7B 1E8	Type:	Class/Classe 4
Approvisionnement en eau:	Municipale	Catégorie:	Conformité
		Date de l'inspection:	29 novembre 2022

MI - Infraction mineure; MA - Infraction majeure; CR - Infraction critique; CDI - Corrigé durant l'inspection; N/A - Non applicable

OBSERVATIONS ET MESURES CORRECTIVES

Élément	MI /MA/ CR	Remarques	Date de correction
2.4	MA	Les aliments doivent être entreposés de façon à éviter la contamination croisée (p. ex. pas de viande crue superposée à la viande cuite, pas d'aliments directement sur le plancher). Measures Correctives: viande crues au dessus des sandwich	Corrigé
7.1	MI	Les équipements dont la surface n'entre pas en contact avec les aliments doivent être fabriqués de matériaux appropriés à leur usage prévu, durables, faciles à nettoyer et libres de toutes substances indésirables. Commentaire: tablettes, bord des comptoirs, portes d'armoires...	Immédiatement
10.2	MI	Les murs doivent être bien construits et en bon état.	Immédiatement

COMMENTAIRES DE CLÔTURE

Couleur d'évaluation: Vert